



26/09/2022 / Clôturé depuis 1985 jours

Informations générales

Date de parution 14/03/2017	Date de clôture 20/04/2017
Localisation L'exécution des prestations s'effectuera à l'école maternelle Marcel Pagnol, 78500 SARTROUVILLE Département : Yvelines (78)	Secteur d'activité Chauffage (fourniture)

Acheteur public

ville de Sartrouville

Adresse : 2 rue Buffon, 78506 Sartrouville

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

TRAVAUX DE CRÉATION DE SANITAIRES A LA MATERNELLE MARCEL PAGNOL

Critère

Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

Cautionnement

Il sera demandé une retenue de garantie de 5 % du montant initial, augmentée, le cas échéant, du montant des avenants. Cette retenue de garantie a pour seul objet de couvrir le délai de garantie prévu au CCAP. La retenue de garantie pourra être remplacée,

Financement

-Modalités de financement : Budget propre de la Ville-Avances et acomptes : Le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement s'il souhaite le bénéfice de l'avance dans les conditions déterminées aux articles 110, 111, 112 et 113 du décret no2016-360 relatif aux marchés publics. L'avance est accordée sous condition de la constitution d'une caution bancaire ou d'une garantie à 1ère demande.-Détermination des prix et délais de paiement : Les prix proposés sont fermes selon les modalités prévues au CCAP. Il n'est pas prévu de déroger au délai global de paiement de 30 jours.

Forme Juridique

Chaque lot sera attribué à un entrepreneur unique ou à un groupement d'entrepreneurs solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement d'entrepreneurs, ce dernier pourra être solidaire ou conjoint conformément à l'article 45 du décret no2016-360 relatif aux marchés publics. Le candidat précisera la forme du groupement dans sa lettre de candidature. Conformément à l'article 45 III du décret no2016-360 relatif aux marchés publics, le

mandataire du groupement conjoint est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché. L'acte d'engagement est un document unique qui indique :- en cas de groupement conjoint, le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.- en cas de groupement solidaire, le montant total du marché et l'ensemble des prestations que chacun des membres du groupement s'engage solidairement à réaliser. Conformément à l'article 45-V du décret no2016-360 relatif aux marchés publics, il est rappelé au candidat qu'un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. En application de l'article 45-V du décret no2016-360 relatif aux marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements

Caractéristiques

Il s'agit d'un marché ordinaire. Conformément à l'article 32 de l'ordonnance no2015-899 du 23 juillet 2015 et à l'article 12 du décret no2016-360 du 25 mars 2016, il s'agit d'un marché à 4 lots. Les lots sont dissociables. Le candidat peut répondre à un, plusieurs, ou l'ensemble des lots. Il ne s'agit pas d'un marché à tranches

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour ville de Sartrouville	Marchés ouverts dans l'activité Chauffage (fourniture)
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.